



---

**Accord pour le respect des exigences établies en vertu des lois de protection des données conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD)**

Mme / M. ,

a été informé(e) qu'il est interdit de traiter des données à caractère personnel sans autorisation. Ainsi, les données à caractère personnel ne doivent être traitées que si le consentement ou une disposition législative l'autorise, ou si le traitement de ces données est exigé. Les principes du RGPD sur la protection des données à caractère personnel sont établis dans l'art. 5 (1) de celui-ci et comprennent principalement les obligations suivantes :

Les données à caractère personnel :

- a) doivent être traitées de manière licite et de manière compréhensible pour la personne concernée ;
- b) doivent être collectées pour des finalités déterminées, claires et légitimes, et ne doivent pas être traitées d'une manière incompatible avec ces finalités ;
- c) doivent être raisonnables, importantes par rapport aux finalités et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités de traitement (« minimisation des données ») ;
- d) doivent être objectivement exactes et, si nécessaire, mises à jour ; toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les données à caractère personnel qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder ;
- e) doivent être stockées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées, uniquement pour la période nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- f) doivent être traitées de façon à garantir une sécurité raisonnable des données à caractère personnel, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées (« intégrité et confidentialité ») ;

Toute violation de cette obligation peut être sanctionnée par des amendes et/ou une peine de prison. Toute violation peut également constituer un manquement aux obligations liées au contrat de travail ou aux obligations spéciales de non-divulgateion. Des actions en dommages-intérêts compensatoires (y compris dans le cadre du droit civil) peuvent également résulter de la violation coupable de cette obligation. La présente déclaration n'affecte en rien votre obligation de confidentialité telle qu'établie dans le contrat de travail ou de prestation de service ou dans tout accord distinct.

L'obligation continuera également à s'appliquer après la fin de l'activité.

Je confirme cet accord. J'ai reçu une copie du présent accord.

---

Lieu, date

---

Signature de la partie visée par  
l'obligation

---

Signature du responsable du  
traitement